

5063

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1880)



TOME XXXVII, N° 169, JANVIER-MARS 1924

P. ROUSSEL

NIKANOR D'ALEXANDRIE

ET LA

PORTE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Bibliothèque Maison de l'Orient



153970

NIKANOR D'ALEXANDRIE

ET LA PORTE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM

Les érudits qui s'occupent des inscriptions grecques de Palestine se résignent mal à reconnaître que les documents peu nombreux et brefs dont ils disposent ne mentionnent guère de personnages connus par des textes littéraires ou historiques. Leur ingéniosité est toujours en éveil pour découvrir des identifications plus ou moins plausibles, que l'on reçoit parfois avec une docilité surprenante. C'est ainsi que Dittenberger, séduit par une démonstration de Clermont-Ganneau dont il salue l'*eximium acumen*, a accueilli dans ses *Orientalis Graeci Inscriptiones selectae* une épitaphe hiérosolymitaine, laquelle, à mon sentiment, ne méritait pas cet excès d'honneur.

Je transcris le texte qui n'est pas long :

Ὅστᾱ τῶν τοῦ Νεικάνορος Ἀλεξανδρέως, ποιήσαντος τὰς θύρας (1),

Il se trouve que la plus belle porte du temple de Jérusalem est appelée dans le Talmud porte de Nikanor (2). On racontait

(1) Dittenberger, *Orientalis Graeci Inscr.*, n. 599. On trouvera la bibliographie dans le *Corpus* des inscriptions de Jérusalem publié par P. Thomsen (*Ztschr. deutsch. Palästinavereins*, XLIV, 1921, p. 118, n. 200). Je ne discute ici ni l'interprétation du début de l'inscr. (Ὅστᾱ τῶν τοῦ...), ni la valeur des deux mots hébreux gravés à la suite de l'inscr. grecque (cf. Lidzbarski, *Eph. f. Semit. Epigr.*, II (1907), p. 197).

(2) Sur cette porte, voir E. Schürer, *Gesch. d. jüd. Volkes im Zeitalter J. C.* 4^e éd., t. II (1907), p. 64, note 165. Dans cette note, Schürer accepte avec enthousiasme l'identification proposée par Clermont-Ganneau.

que les deux battants qui la composaient avaient été apportés d'Alexandrie par un certain Nikanor. Au cours de la traversée, le vaisseau avait été assailli par une tempête; pour l'alléger, les matelots avaient jeté un des battants à la mer; l'autre aurait suivi, sans les instances de Nikanor qui s'était offert à passer lui-même par dessus bord pourvu qu'on respectât la charge sacrée. Finalement le navire avait atteint le port, et le battant précipité dans les flots avait été retrouvé dans le ventre d'un monstre marin qui l'avait avalé.

Chacun sait la méthode pour dégager l'histoire de la légende qui la déforme : il suffit de garder les traits vraisemblables. On ne saurait croire qu'un battant de porte eût fait la pâture d'un poisson; mais il est possible qu'un Nikanor, apparemment un pieux juif d'Alexandrie, ait fait fabriquer en Égypte une porte magnifique destinée à orner le temple de Jérusalem. L'homme du Talmud devient ainsi un « personnage historique » avec lequel on peut identifier le Nikanor de l'inscription. Celui-ci en effet « répond aux données essentielles de la question; il s'appelle *Nikanor*, il est d'*Alexandrie*, et il est dit *avoir fait les portes* » (1). J'ajoute qu'on ne sait à quelle époque il vécut et mourut; que, d'autre part, nous ignorons la date de la pénible traversée de Nikanor : double ignorance qui ne confirme sans doute pas l'identification proposée, mais, à coup sûr, la favorise merveilleusement.

On s'étonnera peut-être de cette mention si succincte : *ayant fait les portes*, pour désigner une œuvre si mémorable; mais précisément parce qu'elle était mémorable, on n'avait nul besoin de la rappeler avec une plus grande netteté. « Aucun Juif de l'époque, dit Clermont-Ganneau, en présence de ce texte, ne pouvait se méprendre sur sa signification et méconnaître le donateur dont le nom était sur toutes les lèvres ». Et lorsqu'un certain M. Belleli eut taxé de fausseté notre inscription, M. Macalister lui répliqua qu'un faussaire aurait jugé

(1) C.-Ganneau, *Recueil arch. orient.*, V (1903), p. 337.

nécessaire de préciser et de développer l'allusion (1). La meilleure preuve que le monument était authentique, c'est qu'il n'était point explicite.

Pour moi, qui n'ai nulle raison de contester l'authenticité de l'inscription, je retiens seulement le fait quelle n'est pas explicite. Il s'y agit de porte : Clermont-Ganneau nous assure que c'est une porte du sanctuaire ; mais il n'a pas jugé inutile d'effleurer une autre hypothèse qu'il traite, il est vrai, avec un parfait dédain : « On ne saurait sérieusement s'arrêter à l'idée qu'il s'agirait des portes du sépulcre même ; on ne voit pas pourquoi on aurait pris la peine de rappeler dans cette courte inscription un fait aussi banal ». Pourquoi donc une inscription médiocrement gravée sur un ossuaire de terre cuite aurait-elle nécessairement rappelé un fait qui dépassât l'ordre commun ? Nous touchons ici, je crois, à une question de méthode. En présence d'un texte épigraphique, — particulièrement d'une épitaphe, — il faut supposer d'abord qu'il ne sort pas de la banalité et n'abandonner cette position qu'à bon escient.

Déjà pour cette unique raison j'aurais préféré l'hypothèse si maltraitée par Clermont-Ganneau à celle où sont allées ses préférences. Et voici un petit document, provenant de l'ancienne Émesse ou des environs, et tout récemment publié par le P. R. Mouterde (2), qui me confirme en mon opinion :

Ἔτους ἀλλ' Γαρμαῖος Ὀδενάθου κατάρθησ[εν] θύρας <υρα>
αύτῳ (3).

« Placer la porte d'un tombeau, écrit le P. Mouterde, c'était à la fois l'achever et s'en réserver la possession ». Remarquons

(1) *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, XXXVII (1905), p. 253 et suiv.

(2) *Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, t. VIII (1922), p. 88, n. 4. La dalle de basalte qui porte l'inscr. est conservée à Homs.

(3) L'inscr. est datée de l'an 431 (ordre des chiffres inversé, comme c'est souvent l'usage) des Séleucides = 419/20 ap. J.-C. ; la forme barbare κατάρθησεν atteste l'ignorance du graveur.

aussi que dans les sépultures hébraïques et syriennes, à l'ordinaire taillées dans le roc, la porte était l'élément principal de la décoration. Parfois plusieurs chambres sépulcrales étaient groupées avec une entrée unique : on ne saurait s'étonner que celui qui avait clos cette entrée par des battants solides et bien travaillés eût pris soin de le rappeler. Le Nikanor de notre inscription n'avait apparemment pas fait autre chose (1). Et, pour ma part, je me refuse à croire qu'il ait nul rapport avec le donateur historique ou légendaire de la porte de Nikanor, orgueil du temple de Jérusalem.

P. ROUSSEL.

Strasbourg, Octobre 1923.

(1) La sépulture de Nikanor paraît avoir fait partie d'un groupe de tombeaux dont on ignore d'ailleurs la date précise; cf. *Rev. Biblique*, XII (1903), p. 490.